V .- Comite permanent des chemins de fer, canaux et telegraphes-continuation.

Bills renvoyés—continuation:

No. 304.—Pour incorporer la compagnie du canal à vaisseaux de Fort Erié.

No. 388. Pour incorporer la compagnie de la navigation et du chemin de fer du St. Maurice.

No. 67. Pour amender la loi qui autorise les municipalités à prendre des actions dans le capital des compagnies de chemin de fer.

Pétitions renvoyées :

De R. Martin, président, au nom d'une assemblée publique tenue dans le comté d'Haldimand; en faveur du bill pour amender la charte de la compagnie de chemin de fer et de havre de Woodstock et du lac Erié.

De James Jarron et autres, de Dunville, comté d'Haldimand; demandant que les dispositions existantes pour la construction d'un chemin de ser depuis Simcoe jusqu'à Dunville soient continuées, et qu'aucun changement ne soit sait à la charte actuelle.

Instruction (27 mai) au comité de faire rapport à la chambre des témoignages qu'il a pris relativement au bill (No. 253) pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du sud.

Premier rapport, sur le bill No. 89, 26 mars; Second rapport, sur le bill No. 25, 20 avril; Troisième rapport, sur le bill No. 170, 21 avril; Quatrième rapport, sur le bill No. 120, 28 avril; Cinquième rapport, sur le bill No. 152, 29 avril; Sixième rapport, sur le bill No. 209, 4 mai; Septième rapport, sur le bill No. 173, 11 mai; Huitième rapport, sur les bills Nos. 150, 267, 231, 305, 297 et 287, 15 mai; Neuvième rapport, sur les bills Nos. 305, 321 et 313, 22 mai; Dixième rapport, sur les bills Nos. 269 et 309, 26 mai; Onzième rapport, sur les bills Nos. 253, 156 et 329, 27 mai; Douzième rapport, sur les bills Nos. 162 et 304, 29 mai; et Treizième rapport, sur le bill No. 388, 4 juin.

VI.—COMITE PERMANENT DES DIVERS BILLS PRIVES.

Bills renvoyés :

- No. 19. Pour incorporer la ville d'Oakville.
- No. 78. Pour incorporer la ville de Milton.
- No. 81. Pour incorporer l'école de grammaire de Frelighsburg:
- No. 82. Pour incorporer la ville de Bowmanville et en définir les limites.
- No. 85. Pour confirmer certaines ventes et aliénations faites par les exécuteurs et fidéi-commissaires des testament et codicile de James Macaulay, décédé, et les partages, divisions et appropriations faits par les dits exécuteurs, fidéi-commissaires et autres parties à un certain contrat portant la date du dixième jour de juillet en l'an de Notre Seigneur mil huit cent trente.
- No. 86. Pour ériger parties de Russelltown et Jamestown, dans le comté de Chateauguai, et parties d'Hemmingford et Hinchinbrooke, dans le comté d'Huntingdon, en une municipalité et l'attacher au comté d'Huntingdon.
- No. 87. Pour incorporer la ville de Lindsay et pour en définir les limites.
- No. 88. Pour consolider la dette de la ville de Ste. Catharines.